

Règles fiscale et sociale des assurances collectives - FFMPC3

Code produit : FFMPC3

Niveau : Initiation

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.5

Tarif : 250,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Collaborateurs de structures
d'assurance souhaitant
découvrir le monde de
l'assurance collective

Prérequis :

Aucun

Objectif

Appréhender les conditions de déductibilité fiscale et d'exonération des charges sociales applicables aux assurances collectives

Programme de la formation

- Régime fiscal des cotisations
 - Article 39-1 du Code Général des Impôts
 - Article 83 du Code Général des Impôts

- 100% santé et contrat responsable
- Evolutions réglementaires
 - Caractère collectif du contrat
 - Couverture obligatoire
 - Couverture des ayants droit
 - Contribution de l'employeur
- Limites de déductibilité des cotisations
 - Enveloppe de déductibilité fiscale des cotisations
 - Enveloppe de déductibilité sociale
 - Taxation sur les contrats
- Mesures de la loi Pacte

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation d'exercices et de cas pratiques
- Échanges d'expériences avec les participants

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.